



ELABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

Compte rendu de la réunion
- 28 novembre 2012 -

ATELIER 1 : Développement économique : économie, emploi, commerce, tourisme

L'atelier se déroule dans
la salle polyvalente de Ménétrol.

Pascal Faucheu, Président de Riom Communauté, ouvre la séance en rappelant que la Communauté de Communes s'engage dans la deuxième phase de son Projet de Territoire : l'élaboration de son programme d'actions. Il annonce les thématiques sur lesquelles porte l'atelier « **Développement économique** » : économie, emploi, commerce, et tourisme

Eric Filiol rappelle la démarche engagée par Riom Communauté et précise que les participants sont invités à élaborer le programme d'actions et donc à formuler des propositions concrètes. Adoptées par consensus, elles seront ensuite étudiées par les élus et les services qui en valideront la faisabilité technique, légale et financière.

L'animateur de la réunion précise ensuite la méthodologie d'élaboration du programme d'actions.

Le projet de territoire est construit autour de 6 thématiques ; l'élaboration du programme d'action se fera donc au travers de 6 ateliers. Pour chacun des ateliers, le partage du diagnostic a révélé des enjeux, qui doivent maintenant être confrontés à la stratégie transversale du projet de territoire. Celle-ci est constituée de 9 axes transversaux soulignant les constantes identifiées sur les 6 thématiques :

- **Approfondir la connaissance des territoires**
- **Donner au territoire une identité connue et reconnue**
- **Coordonner les politiques conduites**
- **Travailler avec tous les acteurs, pour une meilleure gouvernance**
- **Penser global, pour mieux préparer l'avenir**
- **Faire le choix de la modernité**
- **Dynamiser le centre urbain**
- **Opter pour un développement équilibré du territoire**
- **Préserver le cadre de vie et la qualité de vie pour tous**

Eric Filiol rappelle ensuite les enjeux partagés – issus du diagnostic – en matière de développement économique :

Identifier les possibles

- Analyser les opportunités de développement, dans le cadre d'une complémentarité avec les autres territoires, et au regard des potentialités de la main d'œuvre, à moyen et long terme.

Faire avec – le monde économique

- Soutenir l'initiative, par des mécanismes facilitateurs et la mise en place de partenariats, à destination des commerces, des entreprises et des porteurs de projets.

Faire plus – pour la connaissance et les NTIC

- Renforcer les synergies d'avenir, s'appuyer sur les pôles de connaissance, les atouts de communication, et le développement des TIC.

Faire mieux – en matière d'attractivité

- Renforcer l'attractivité économique du territoire, en préservant sa qualité de vie, en redynamisant la ville-centre, en améliorant l'accueil de nouvelles populations et en anticipant leurs besoins.

Faire savoir

- Construire une politique d'image, porteuse d'identité, qui valorise le territoire - en termes touristiques – et en renforce indirectement l'attractivité en termes économiques.

Diversifier le tissu économique

- Soutenir un développement économique « nouveau », et agir pour une diversification et une tertiarisation de l'économie dans le cadre d'un développement qualitatif, inscrit dans une dynamique territoriale pensée globalement et appuyé sur l'évolution des qualifications de la main d'œuvre.

Favoriser toutes les modernités

- Favoriser la modernité, et notamment le principe de développement durable, pour favoriser des activités porteuses d'avenir, et à forte valeur ajoutée - tant sur un plan économique que social et environnemental. Dans ce cadre, agir pour les nouvelles technologies, les productions locales et « durables », les nouvelles énergies, le commerce et le tourisme de qualité.

Les propositions

Développement économique et emploi

Approfondir la connaissance du territoire

1. Mieux connaître les activités économiques du territoire et identifier d'éventuelles activités qui pourraient être complémentaires des activités clermontoises, afin de les développer sur le territoire.

Remarque : Ose Clermont – l'observatoire économique du Grand Clermont – serait un partenaire intéressant pour cette action.

2. Analyser la demande et l'offre en matière d'emploi sur le territoire et identifier les besoins, notamment en matière de formations, afin de mettre en adéquation les compétences et besoins des entreprises.
3. Identifier les entreprises ou commerces dont les dirigeants sont proches de la retraite, afin de pouvoir anticiper et faciliter les transmissions d'entreprises (voir proposition 11).

Donner au territoire une identité connue et reconnue

4. Adopter une stratégie de communication, pour développer l'attractivité du territoire, en complémentarité avec les démarches régionales (Auvergne Nouveau Monde).

Remarque : cette stratégie peut s'appuyer sur les points forts existants (les entreprises déjà présentes, les structures de recherche, l'histoire industrielle et la connexion avec le réseau ferré) et en intégrant le développement durable dans les points à développer, pour renforcer encore plus l'attractivité de l'intercommunalité.

5. Inscrire plus fortement le projet de développement économique de Riom Communauté au sein de la plaque urbaine

Exemple: développer le volet économique du projet de territoire dans le cadre du Biopôle Clermont Limagne, et axer le développement économique sur les sciences du vivant (nutrition, biotechnologies, pharmacie, santé, cosmétique, etc.).

6. Affirmer la présence de Riom Communauté au sein des différentes instances partenaires (Grand Clermont, Agence Régionale de Développement Économique et Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne ARDTA) en y présentant notamment les grands axes du projet de territoire, afin de renforcer la lisibilité de la politique économique de l'intercommunalité et en agissant en complémentarité des stratégies de ces partenaires.

Coordonner les politiques conduites

7. Favoriser l'émergence d'une écologie industrielle entre les entreprises du territoire.

Remarque : l'objectif de l'écologie industrielle est de favoriser la mise en place de synergies entre les entreprises, de sorte qu'elles réutilisent entre elles, ou avec les collectivités, leurs résidus de production (vapeurs, eau, déchets, etc.).

8. Positionner le service du développement économique de Riom Communauté comme un guichet unique pour répondre aux demandes des entreprises.
9. Travailler avec les lycées professionnels, afin de faciliter le développement de filières de formation et renforcer ainsi les partenariats lycées, collectivités entreprises.

Remarque : axées sur le développement durable dans le bâtiment (isolation naturelle, énergies vertes, structures bois, etc.).

Travailler à tous les acteurs, pour une meilleure gouvernance

10. Renforcer les liens avec les grandes entreprises du territoire.
11. Favoriser les liens entre les Universités et les entreprises, notamment par la création d'un guichet d'échange – *physique ou virtuel* – entre les étudiants et les entreprises pour les offres/demandes de stage et d'embauche.
12. Accompagner la pérennisation des petites entreprises : faciliter la transmission des entreprises en cas de départ à la retraite par la création d'un service de conseil et d'accompagnement dédié.

Remarque : cet accompagnement pourrait notamment se traduire par la création d'un plate-forme d'échange en ligne.

Faire le choix de la modernité

13. Favoriser l'installation d'entreprises innovantes dans le domaine du développement durable - au sein d'une zone dédiée pour une meilleure identification, et plus largement sur l'ensemble du territoire.
14. Etudier comment développer une pépinière d'entreprises « développement durable » afin de soutenir l'installation d'entreprises innovantes sur le territoire.
15. Favoriser le développement de services aux entreprises dans les zones d'activités, ou à proximité, (crèches, services de conciergerie, etc.) afin de renforcer l'attractivité du territoire.
16. Mieux communiquer les possibilités offertes par la fibre optique pour accompagner le développement des entreprises.

Dynamiser le centre urbain

17. Valoriser les friches logistiques et industrielles.
18. Créer un pôle tertiaire, dynamique et identifiable, dans le quartier de la gare.

Opter pour un développement équilibré du territoire

19. Mieux spécialiser les zones d'activités afin de renforcer leur visibilité.
20. Valoriser au maximum le potentiel de la « **Zone Embranchable** » en favorisant l'implantation des entreprises ayant véritablement besoin de liaison avec le réseau ferré.

Préserver le cadre de vie et la qualité de vie pour tous

21. Faire respecter les préconisations de la charte des zones d'activités.
22. Etudier comment faire respecter cette charte, y compris lors de la cession des terrains.
23. Travailler avec les entreprises à l'identification des modalités pour un meilleur entretien des zones d'activités.

Tourisme

Donner au territoire une identité connue et reconnue

24. Adopter une stratégie touristique claire, par l'identification du public cible et des atouts du territoire à mettre en valeur.

Remarque : selon les membres de l'atelier, cette stratégie peut s'appuyer sur la multiplicité de l'offre présente sur le territoire et la proximité d'autres grands sites touristiques.

25. Renforcer la visibilité des atouts du territoire en développant une signalisation à partir de la gare et des zones d'activités et par la mise en lumière du patrimoine (bâti et naturel).
26. Renforcer l'image touristique de Riom Communauté, sur et au-delà du territoire, par le développement d'un site Internet attractif et ludique.
27. Valoriser le label « **Pays d'Art et d'Histoire** » et s'appuyer dessus pour faire connaître le territoire.
28. Valoriser le musée régional d'Auvergne et en faire un atout du territoire.

Coordonner les politiques conduites

29. Renforcer le rôle de l'Agence Locale de Tourisme Riom-Limagne (A.L.T.) en travaillant avec les différentes collectivités membres, afin de faire évoluer ses statuts et les moyens qui lui sont dédiés, pour amplifier son rôle de vitrine du territoire.
30. Anticiper le devenir des sites touristiques à enjeux, comme le Gamounet et le château de Pessat-Villeneuve

Remarque : il est précisé que le SCOT a identifié ces lieux comme Unité touristique nouvelle.

Penser global, pour mieux préparer l'avenir

31. Développer des partenariats avec les sites touristiques proches, afin de renforcer la visibilité de l'offre du territoire.

Remarque : ces partenariats pourraient se traduire concrètement par la mise à disposition de brochures dans les différents sites et par la création d'un Pass Touristique commun.

32. Travailler avec le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne afin de valoriser le label « territoire porte des volcans ».
33. Réfléchir au périmètre pertinent pour l'office de tourisme.

Remarque : les membres de l'atelier proposent de travailler à l'échelle du grand Clermont.

Dynamiser le centre urbain

34. Travailler avec les hôteliers du centre ville de Riom pour les inciter à rénover leur établissement.
35. Favoriser l'installation d'un hôtel dans le quartier de la gare.

Commerce

Donner au territoire une identité connue et reconnue

36. Travailler à la définition et à l'identification d'une image commerciale s'appuyant sur des pôles d'activités cohérents, afin de renforcer la lisibilité de l'offre sur le territoire et de faciliter l'installation de nouveaux commerçants.

Coordonner les politiques conduites

37. Continuer à construire, de façon partagée avec les associations de commerçants (Association Riom Centre, APR), les modalités d'une animation commerciale du centre ville de Riom et des centres bourgs.

Dynamiser le centre urbain

38. Travailler avec les commerçants et les propriétaires de locaux commerciaux, afin de limiter la présence de vitrines vides dans le centre urbain.
39. Renforcer, en travaillant avec les commerçants et notamment les restaurateurs, l'offre commerciale du centre ville de Riom lors d'événements ponctuels fédérateurs (concert, théâtre, etc.).

Remarque : les membres de l'atelier citent en exemple, la complémentarité entre les restaurants et l'Opéra de la ville de Vichy, qui permet de dîner encore après le spectacle.

40. Définir un projet global pour le centre ville de Riom dont la création d'un pôle d'attractivité culturel et de loisirs pour renforcer l'attractivité du territoire.
41. Mieux communiquer sur l'offre commerciale accessible le dimanche.

Opter pour un développement équilibré du territoire

42. Maintenir des commerces de proximité dans les communes, par la création de pôles multiservices.

Eric Filiol clôt la séance en remerciant les participants de leur travail

Il annonce la date du dernier atelier :

- 6 décembre 2012 – **Atelier Société (2)** (éducation, lien social, citoyenneté)